LES ESSARTS-LE-ROI

HIVER • 2020 • www.essarts-le-roi.org

Magazine

Retour en images ...

sur l'année 2019

N° 21

» RETOUR EN IMAGES
La Semaine Bleue
p.10

» DOSSIER
Le budget primitif 2020
p. 12

» JEUNESSE
Le multi-accueil
p.17

» CULTURE
La Ronde des Théâtres
p.16

SOMMAIRE

03 > L'ÉDITO
04 > ACTUALITÉS
07 > RETOUR EN IMAGES
12 > DOSSIER
14 > PORTRAIT
15 > SPORT
16 > CULTURE
17 > JEUNESSE
19 > VIE ÉCONOMIQUE
20 > RETOUR SUR LE PASSÉ
21 > TRIBUNES LIBRES
22 > VIE ASSOCIATIVE
22 > VIE PRATIQUE
23 > ÉTAT CIVIL
24 > AGENDA & NUMÉROS UTILES

La photo

Les médailles du travail ont été remises le 19 octobre
Médailles Grand Or (40 ans) : Linda Le Buhan, Patricia Sadon
Médailles Or (35 ans) : Anne-Marie Broc, Jean-Michel Grolaud, Pierre Leclet, Patricia Sadon, Fabrice Urbaniak
Médaille agricole Or (35 ans) : Anne-Marie Broc
Médailles Vermeille (30 ans) : Christophe Baloche, Francis Ham, Rose-Mary Poulain
Médailles Argent (20 ans) : Tania Larroque, Alain Ravet
Médaille agricole Argent (20 ans) : Xavier Damour

Une recette de cuisine qui nous vient d'Inde

POULET À L'INDIENNE

Nous avons le plaisir de partager avec vous les recettes de la semaine bleue au fil des parutions du magazine municipal.

Ingrédients pour 4 personnes :

4 escalopes de poulet, 2 gousses d'ail, 2 yaourts bulgares maigres, 1 c. à café de cumin, 1 c. à café de coriandre, 1 c. à café de paprika, ½ c. à café de piment de Cayenne, ½ c. à café de gingembre en poudre, le jus d'1/2 citron non traité, sel, poivre

Préparation :

Ecraser l'ail épluché et le mettre dans un plat avec le cumin, la coriandre, le paprika, le piment et le gingembre.
Arroser avec le jus du ½ citron. Ajouter les yaourts. Bien mélanger.
Placer les escalopes coupées en morceaux dans cette marinade pendant 1 à 2 heures.
Faire cuire le poulet pendant 10/15 mn en arrosant avec la marinade.
Servir avec du riz, de la salade verte ou des céréales complètes.

LES ESSARTS-LE-ROI
Magazine

Directeur de la publication :
Raymond Pommet

Chargée de l'information :
Marie-Françoise Benteyn

Crédits Photos :
Services communication
et animations, associations

Rédaction :
Karine Flogeac

Impression :
Printcorp

Dépôt légal :
À la date de parution

Conception graphique :
scoopcommunication 11390-MEP

PEFC 10-31-1336
Certifié PEFC
pefc-france.org

SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK/**ESSARTSLEROI**

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

(Sous réserve de modification)

- **30 janvier**
- **27 février**

Meilleurs voeux
de Santé,
de Bonheur,
et de Réussite pour 2020
à vous tous et vos familles.

Raymond Pommet

Afin de respecter les règles particulières d'encadrement de la communication des collectivités territoriales en période de campagne électorale, nous avons choisi de ne pas publier d'éditorial dans le présent numéro du bulletin municipal, à l'exception de ce message de vœux pour la nouvelle année.

La Cérémonie des Vœux du Maire à la population

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population s'est déroulée le mercredi 8 janvier en présence de Michel Laugier, Sénateur des Yvelines, Clarisse Demont, Conseillère Départementale des Yvelines, Xavier Caris, Conseiller Départemental des Yvelines, Marc Robert, Président de Rambouillet Territoires et Maire de Rambouillet, Daniel Bonte, Maire d'Auffargis, Yves Maury, Maire des Bréviaires, René Mémain, Maire de Cernay-la-Ville, Didier Fischer, Maire de Coignières, Jean Ouba, Maire d'Hermeray, Anne Grignon, Maire de Lévis-Saint-Nom, Sylvain Lambert, Maire de Rochefort-en-Yvelines, Jean-Claude Husson, Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines, Jacques Lentz, 1er adjoint au Maire d'Orphin, Patrick Ratel, 1er adjoint au Maire de Saint-Rémy-l'Honoré, Benoit Petitprez, Président du SICTOM, le Colonel Mougenot, Président de la Société des membres de la Légion d'Honneur du Comité de Rambouillet. Environ 250 personnes étaient présentes. ■

L'intermède musical était assuré par le groupe Fargu'swing, l'un des 14 ensembles permanents de l'école intercommunale de musique, de théâtre et de marionnettes, Aidema. Le groupe a interprété des morceaux de jazz du répertoire New Orleans et Dixieland.

Pour conclure la cérémonie, un cocktail a été offert aux Essartois.

Les travaux de la commune en images...

TRAVAUX TERMINÉS

Les travaux d'enfouissement de réseaux et de voirie de la rue de la Forêt, au hameau de Saint-Hubert, se sont terminés le 17 décembre.
Le ré-engazonnement des accotements sera réalisé au printemps.

Les travaux de réhabilitation de l'éclairage public du hameau du Moulin partie Est ont été réceptionnés le 23 décembre.
Les éclairages des passages piétons ont été remplacés en janvier et les accotements seront engazonnés au printemps.

Travaux d'assainissement :
- Travaux de défrichage et d'abattage au droit du collecteur des eaux usées du Fond de vallée.
- Inspections télévisées de la canalisation afin de programmer les travaux de rénovation à venir.

Travaux de voiries :
- Reprise de voirie réalisée rue du Pressoir à l'entrée des Campagnardes.
- Réfection des trottoirs rue de Provence, au droit des parkings P1 et P2.
- Reprise des nids de poule, avant la mise en place d'un gravillonnage au printemps, rues du Plateau, d'Auffargis, de Provence et au parking P2.

Les massifs devant le Centre Médical et la Poste ont été restructurés. Composés de lierre, de Gaura et de bulbes, ils promettent un fleurissement échelonné au fil des saisons.

TRAVAUX EN COURS

Après ceux de la Rigole, les travaux d'aménagement se poursuivent au niveau du Bassin des Gandines, puis du Parking du Lavoir.

Des plots solaires à leds ont été posés le long du passage piéton menant au Stade Charpentier afin de sécuriser la traversée.

Travaux d'extension et de réhabilitation des tennis couverts du Stade Charpentier.

TRAVAUX À VENIR

Rénovation du réseau gravitaire d'eaux usées au droit de l'école Pré-Gallot, et réhabilitation des réseaux au niveau de la « Résidence du Parc des Essarts », des rues de la Ceinture et du Plateau.

À NOTER !

Depuis le 1er janvier la compétence assainissement est transférée à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires.
A travers une convention la Communauté d'agglomération délègue à la commune la supervision des travaux et des réseaux.

Demandes de cartes d'identité et de passeports en mairie

A compter de mars 2020, la commune sera équipée du terminal permettant de traiter les demandes de Cartes Nationales d'Identité et de passeports.
Il vous faudra impérativement prendre rendez-vous auprès du service des Affaires-Générales au 01 30 46 48 84 (affaires-generales@essarts-le-roi.org) ■

+ d'infos sur www.essarts-le-roi.org

La commune obtient sa première fleur au Concours des Villes et Villages Fleuris

Le jury régional d'Ile-de-France Villes et Villages Fleuris a attribué à la commune le label 1re Fleur.
Ce label a pour vocation de promouvoir et d'encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie.
La remise de cette récompense a eu lieu le 9 décembre dans les locaux de la Région à Saint-Ouen en présence de Christophe Decloux, Directeur Général du Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France, de Martine Lesage, déléguée nationale du Conseil National des Villes et Villages Fleuris et de Hamida Rezeg, Présidente du Jury Régional Villes et Villages Fleuris. ■

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :
- avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié
- veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion
- n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc...
- si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments. ■

+ **Infos :** www.prevention-maison.fr et www.iledefrance.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-1

06 JUILLET

SORTIE DE SOLIDARITÉ À CABOURG

CONFÉRENCE APOLLO (ALBIRÉO 78)

21 SEPTEMBRE

05 OCTOBRE

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE

ATELIERS DÉTECTIVE À LA BIBLIOTHÈQUE

16 OCTOBRE

19 OCTOBRE

ATELIER D'ÉCRITURE À LA BIBLIOTHÈQUE

20 OCTOBRE

BOURSE AUX JOUETS ORGANISÉE PAR S ARTS KIDS

Un Bal d'Halloween
réussi qui a réuni environ 130 personnes (association Les Essarts en Fête)

Les Contes musicaux
proposés par la Bibliothèque et interprétés par AIDEMA

Commémoration du 11 Novembre 1918

Exposition photos « Le commerce aux Essarts-le-Roi »

proposée par l'Atelier Photos des Etangs

16-17 NOVEMBRE

Salon du livre

Le salon, organisé par l'Association du Salon du Livre Essartois, s'est déroulé dans une bonne ambiance. Les visiteurs et les auteurs ont apprécié l'accueil, l'organisation et la décoration tout à fait étonnante réalisée par l'association Juga'Art et la fleuriste Fleur de Ahvan. Un millier de personnes se sont déplacées pour cette 10e édition.

17 NOVEMBRE

18 AU 23 NOVEMBRE

Exposition interactive

« L'eau et les Hommes »

proposée par le CCFD

23 NOVEMBRE

ATELIER CRÉATION D'UN CALENDRIER DE L'AVENT EN QUILLING » À LA BIBLIOTHÈQUE

04 DECEMBRE

ATELIERS DE NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE

07 DECEMBRE

SPECTACLE DE NATATION SYNCHRONISÉE ORGANISÉ PAR LE CNEPE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

07-08 DECEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

11 DECEMBRE

CONTE MUSICAL « JACQUES OFFENBACH ET LA MOUCHE ENCHANTÉE »

Retour sur la semaine bleue

La semaine bleue a eu lieu du 5 au 12 octobre 2019. Cette semaine a pour objectif de permettre les échanges intergénérationnels et de rompre avec l'isolement.

Cuisines du monde

Parce que dans tous les pays on cuisine, parce qu'autour du repas on échange et on se rencontre, le C.C.A.S pour la 4ème édition a réuni 96 personnes. La diversité et la qualité des plats proposés ont permis à tous de passer un très agréable moment convivial. Chacun est reparti avec le sourire en promettant de revenir l'année prochaine. Si vous aussi vous souhaitez préparer une spécialité culinaire n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du C.C.A.S.

Karaoké

Le mercredi après-midi, 15 enfants de l'Accueil de Loisirs Les Petits Princes et 14 adultes de tout âge ont eu le plaisir de chanter ensemble. Un joli moment d'échanges que certains souhaitent recommencer. Pascal et Akaï de l'ALSH encadraient les enfants.

Sophrologie

2 séances d'initiation ont réuni 27 personnes. Une découverte pour beaucoup d'entre eux.

Repas des Ainés

204 personnes âgées se sont réunies pour déguster un délicieux repas, écouter de la musique ou danser. Accueilli chaleureusement par Terrï et son groupe polynésien, chacun a passé une très belle journée festive.

LA CONFÉRENCE « PRÉVENTION SÉCURITÉ » ANIMÉE PAR LA POLICE NATIONALE

La sécurité est une préoccupation importante notamment pour les personnes âgées. Cette conférence a permis à la Police Nationale d'attirer l'attention sur les fraudes en tout genre.

QUELQUES RÈGLES SIMPLES À CONNAÎTRE :

- **Ne jamais laisser entrer qui que ce soit au domicile (EDF, gaz, ni même un agent de police, ...)**
- **Tout agent de police porte sur son brassard un numéro correspondant à celui figurant sur sa carte de policier.**
- **Equipez-vous d'un entrebâilleur de porte.**
- **En cas de doute, appeler le 17. Ne vous laissez pas impressionner par l'uniforme.**

ATELIER ÉQUILIBRE

Une démonstration de gym équilibre a permis de constituer un groupe de 15 personnes qui se réunit depuis tous les jeudis matin. Apprendre à tomber, apprendre à se relever, se déplacer de manière plus sécurisée, voilà l'objet de cet atelier.

Journée « bien vieillir chez soi »

Une quinzaine de sociétés proposées par Silver Alliances ont présenté des services ou du matériel adapté à chaque âge de la vie. 35 personnes ont profité de cette journée. Une expérience riche à renouveler.

Remerciements :
A tous ceux qui ont consacré du temps pour ces activités et aux agents du service Annette, Gaëlle, Patrick et François. Merci à Claude Laneyrie et Chantal Soudée pour leur investissement.

+d'infos : 01 30 46 49 50

Le vote du Budget Primitif, un moment clé dans la vie de la commune

Dominique Fancelli
Adjoint au Maire
en charge des Finances,
du Développement Économique
et des Affaires Administratives.

En ce début d'année particulière, puisque celle-ci va conclure un cycle de six ans, il m'est apparu intéressant, non pas de faire un bilan de la politique budgétaire qui a été menée, ce n'est ni le lieu ni mon rôle, mais simplement de rappeler pourquoi les orientations qui seront présentées et décidées lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui se tiendra sur le mois de janvier et le vote, en février, du Budget Primitif de la commune sont si importantes. Elles constituent véritablement la colonne vertébrale de l'action qui sera menée tout au long de l'année.

Une commune comme les Essarts-le-Roi, qui a vu ses recettes d'Etat amputées de 2 millions d'euros cumulés depuis 2014 ne peut compenser cette perte par une fiscalité qui pèserait de manière trop forte sur les ménages. Elle doit donc être d'une vigilance extrême pour, d'une part continuer à préparer la ville pour les années à venir avec un plan d'investissement structurant qui profitera à l'ensemble de ses habitants, et d'autre part continuer de pouvoir donner aux personnels communaux les moyens d'exercer leurs missions de service public dans les meilleures conditions possibles.

C'est ce juste équilibre qui doit être recherché dans la mise en œuvre d'une politique budgétaire raisonnée. D'autres équilibres ne devront pas être trop modifiés si nous voulons donner à notre commune une stabilité sans laquelle aucune action sur le moyen terme n'est possible. La répartition des enveloppes budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement, devrait respecter dans les grandes masses les choix qui ont été faits au fil des années et permis cette stabilité dans le fonctionnement efficient des services.

Dépenses de fonctionnement communales
(Moyenne 2014/2019)

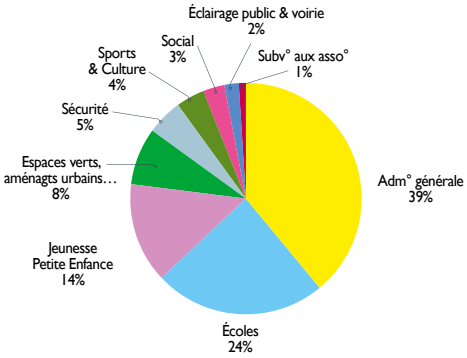

Recettes de fonctionnement communales
(Moyenne 2014/2019)

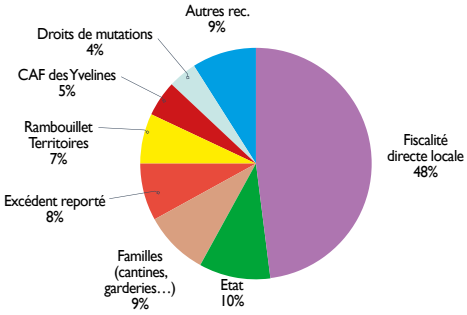

Il en va de même de la politique d'investissement qui structure le dessein de notre commune sur une période allant de 5 à 30 ans.
Ces investissements doivent répondre à des critères précis afin de valoriser notre patrimoine communal. Nous devons toujours avoir à l'esprit ce que nous voulons laisser à nos enfants. La répartition des enveloppes budgétaires en termes de choix d'investissements devrait respecter dans les grandes masses les choix qui ont été réalisés au fil des années et permis une diminution du « poids » de la dette, tout en maintenant une politique volontariste.

Les grands secteurs d'investissement
(Moyenne 2014/2019)

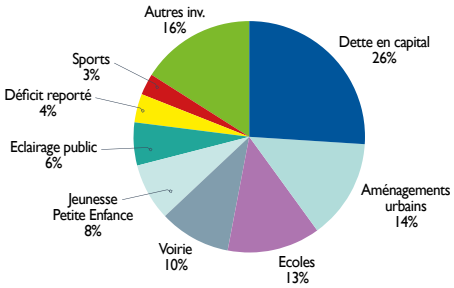

Enfin, pourquoi le financement des investissements par un endettement contrôlé est-il un gage de bonne gestion ? Pour pouvoir anticiper les besoins à venir, tout en répondant à ceux d'aujourd'hui, notre Commune doit se doter d'un plan pluriannuel d'investissements. Grâce à un mix constitué de recherches de subventions, d'auto-financements dégagés par une politique budgétaire rigoureuse, et un endettement mesuré, ce Plan pluriannuel permet d'apporter les équipements indispensables à la qualité de vie à laquelle les essartois sont attachés, tant pour aujourd'hui que pour demain.

(Moyenne 2014/2019)

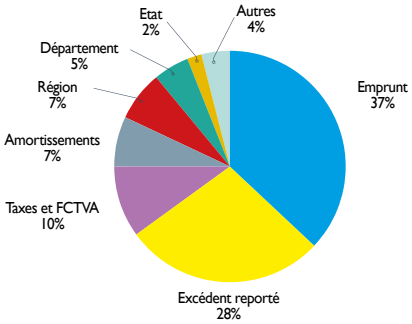

Dette et budget communal fin 2019

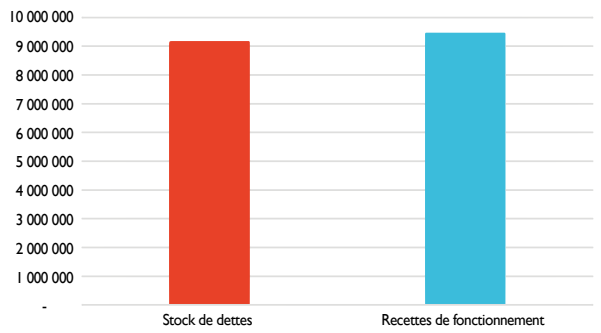

Financement des emprunts en 2019

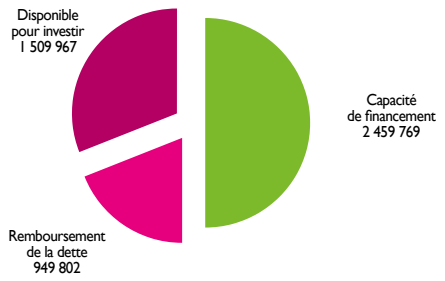

J'espère que ce tour d'horizon, au cœur des finances de notre commune, vous permettra de mieux appréhender les enjeux de demain et la nécessité de garder un cap solide sur les grands équilibres qui font de notre ville une ville reconnue pour la qualité de sa gestion. Je profite de cette tribune pour remercier le Service des Finances et la Direction financière pour le travail réalisé à mes côtés et leur accompagnement au quotidien, comme tous les autres services, qui participent à la mise en œuvre de cette gestion, gage de notre futur.

Pour terminer, je vous propose ce petit abrégé afin que vous puissiez suivre, dans les semaines qui vont suivre l'élaboration et le vote de votre prochain budget primitif 2020.

Comment se présente un budget local ?

Un budget est **un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.**

Au sens matériel, il n'existe qu'un seul budget, mais il peut formellement se présenter in fine en plusieurs documents. En effet, un **budget primitif** est tout d'abord voté, énonçant aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. Mais en cours d'année, des **budgets supplémentaires** ou rectificatifs sont nécessaires afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. De plus, des budgets annexes retracent les recettes et les dépenses de services particuliers.

La structure d'un budget comporte différentes parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement,** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des « chapitres », qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, chapitres eux-mêmes divisés en « articles ».

La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions)
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes et, éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des impôts directs locaux, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD).

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, acquisition de matériels, opérations pour le compte de tiers...)
- en recettes : les emprunts, les dotations de l'Etat, les subventions de la Région, du Département, du Parc naturel…. Nous y trouvons également une recette d'un genre particulier, « l'autofinancement », qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Quels principes guident l'élaboration des budgets locaux ?

Ces principes sont au nombre de cinq et font l'objet d'un contrôle exercé par le Préfet, en liaison avec la Chambre Régionale des Comptes, dans le cadre de ce qui est appelé « le contrôle budgétaire ».

Principe d'annualité

Le **principe d'annualité** exige :

- que le budget soit défini pour une période de douze mois allant du 1er janvier au 31 décembre ;
- que chaque collectivité adopte son budget pour l'année suivante avant le 1er janvier, mais un délai leur est laissé par la loi jusqu'au 15 avril de l'année à laquelle le budget s'applique (jusqu'au 30 avril pour les années de renouvellement des assemblées locales).

Toutefois, l'ordonnance du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'aménagement des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales assouplit fortement ce principe en élargissant les mécanismes de pluri-annualité, notamment en ce qui concerne les investissements.

Règle de l'équilibre réel

La **règle de l'équilibre réel** implique l'existence d'un équilibre entre les recettes et les dépenses des collectivités, ainsi qu'entre les différentes parties du budget (sections de fonctionnement et d'investissement). Contrairement à l'Etat, les communes ne peuvent pas voter leur budget en déséquilibre, ce qui les oblige à rechercher des économies de dépenses et de nouvelles recettes.

Principe d'unité

Le **principe d'unité** suppose que toutes les recettes et les dépenses figurent dans un document budgétaire unique, le budget général de la collectivité. Toutefois, d'autres budgets, dits annexes, peuvent être ajoutés au budget général afin de retracer l'activité de certains services. Ainsi le budget du Centre Communal d'Action Sociale est annexé au budget général de la commune. Les services publics industriels et commerciaux gérés directement par les communes (par exemple l'assainissement) doivent, quant à eux, obligatoirement figurer dans un budget annexe.

Principe d'universalité

Le **principe d'universalité** implique :

- que toutes les opérations de dépenses et de recettes soient indiquées dans leur intégralité dans le budget. Cela rejoint l'exigence de sincérité des documents budgétaires. Toute modification ne peut d'effectuer qu'à la marge et pour des raisons non prévisibles lors de l'élaboration du budget.
- Que les recettes financent indifféremment les dépenses. C'est l'universalité des recettes.

Principe de spécialité

Le **principe de spécialité des dépenses** consiste à n'autoriser une dépense que pour un objet particulier. Ainsi, les crédits affectés, à un service ou à un ensemble de services, sont spécialisés par chapitre regroupant les dépenses selon leur nature ou selon leur destination.

Comment un budget local est-il préparé ?

La préparation d'un budget relève de l'exécutif local (Maire) et est assurée par le Service des finances de la collectivité, sous la supervision de la Direction Générale des Services. Elle nécessite une évaluation des dépenses et des recettes pour l'année à venir, ainsi que des prévisions pour les 2 à 3 années suivantes.

L'État doit fournir les renseignements indispensables (montant des dotations, détermination des bases d'imposition, informations générales sur les rémunérations du personnel et sur les taux de cotisations sociales et de retraite) pour que la collectivité puisse évaluer ses recettes et ses dépenses. Les délais de production des données financières – notamment le montant des dotations à attendre et l'estimation des bases fiscales nécessaires à l'anticipation des recettes – expliquent que les collectivités peuvent adopter leur budget pour plus de sécurité en matière de prévision, non pas au 1er janvier, mais au 15 avril de l'année de l'exercice.

Les dépenses obligatoires doivent être sincèrement évaluées. Elles concernent les secteurs de compétences fixés par la loi pour chaque type de collectivité. De même, les charges de personnel et de remboursements de la dette sont obligatoires et doivent être inscrites en dépenses. Si ce n'est pas le cas, le Préfet peut saisir la Chambre Régionale des Comptes, qui demande à la collectivité de rectifier l'oubli et, à défaut, autorise le préfet à les y inscrire d'office.

En ce qui concerne les dépenses, des discussions sont engagées avec chaque service communal, assistés des Adjoints au Maire délégués à tel ou tel secteur, selon un calendrier établi en interne, et sont suivies de réunions d'arbitrage. La collectivité peut alors déduire ses marges de manœuvre par rapport aux recettes attendues, quite à devoir contenir les dépenses ou augmenter les recettes, dont la fiscalité locale, pour respecter la règle de l'équilibre budgétaire. Au final ceci permet d'effectuer des choix stratégiques en mettant l'accent sur les priorités de politique locale.

Comment un budget local est-il voté ?

Le budget est voté par l'assemblée délibérante de la collectivité (Conseil Municipal).

La tenue d'un **débat d'orientation budgétaire** dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire, sauf pour les communes de moins de 3500 habitants. Il permet d'informer le Conseil Municipal, donc la population, sur la situation financière de la commune et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir et tracer celles des années à venir.

Après ce Débat, mais avant le vote du budget de l'année, les membres du Conseil Municipal doivent recevoir le budget et ses annexes (l'ordonnance du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'aménagement des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales allège le contenu des documents préparés par les exécutifs locaux).

Le budget d'une collectivité territoriale **doit toujours être voté en équilibre réel et sincère,** et suivant un calendrier établi par la loi. Les budgets sont votés par chapitres, ou si l'assemblée délibérante le décide par articles, à l'intérieur de chaque section.

Comment un budget local est-il appliqué ?

Une fois adopté, le budget communal est mis en application par les Services municipaux, sous la responsabilité du Maire. Dans ce cadre, il convient de respecter les règles de la commande publique, ainsi que celles liées à l'engagement des dépenses et à la fixation des tarifs, avant leur paiement ou leur encaissement par la Trésorerie Principale de Rambouillet.

Avant le 30 juin de l'année suivante, le Maire présente le Compte Administratif au Conseil Municipal, ainsi que sa concordance avec le Compte de Gestion établi par la Trésorerie Principale. Celui-ci retrace l'exécution du budget de l'année précédente et son adoption vaut quitus pour la gestion du Maire.

Michel Brouand :

« Ma peinture se nourrit de mon expérience personnelle et de mes rencontres »

Le parcours d'artistes d'Helium

L'association Hélium œuvre depuis 15 ans pour la promotion de l'art et des artistes au sein du Parc National Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Elle regroupe actuellement plus d'un centaine d'artistes. Elle porte régulièrement des projets liés à l'art et organise tous les ans en octobre le Parcours d'Artistes. En 2019, 90 artistes ont ainsi accueilli des visiteurs dans leur atelier ou dans des lieux patrimoniaux (Prieuré, ancien moulin, pigeonnier,...). Prochain rendez-vous en 2020 !

+ Infos : http://helium-artistes.com/

Peintre reconnu, installé depuis de nombreuses années aux Essarts-le-Roi, Michel Brouand est un artiste autodidacte passionné. Nous sommes allés à la découverte de son univers.

La peinture est pour Michel Brouand une nécessité qui fait partie intégrante de sa vie depuis son plus jeune âge. Elle l'accompagne tous les jours. Même s'il a pris des cours aux Beaux-Arts, Michel Brouand a surtout appris seul.

Plutôt figuratif à ses débuts, il s'est tourné depuis les années 90 vers une peinture plus expressionniste, plus abstraite. La découverte de nouvelles techniques lui a ouvert de nouvelles perspectives, elle a fait évoluer son art. Michel Brouand travaille aujourd'hui principalement à base de pigments de couleurs liés à l'acrylique avec lesquels il joue pour obtenir de la lumière et faire ressortir une émotion.

Michel Brouand a besoin d'un maximum de liberté. Il accorde beaucoup d'importance à la préparation de ses supports et des fonds. Il travaille surtout de manière instinctive. « *Je pose des couleurs, des aplats, je laisse venir les choses et le tableau se construit* ».

La peinture de Michel Brouand trouve sa source et sa force dans ses rencontres, son vécu, ses expériences de vie et ses voyages. L'artiste s'inspire aussi des autres formes d'art (poésie, musique,...). Pour lui, il est important de « *se nourrir de la société actuelle* » même si « *la peinture reflète toujours un peu de soi* ».

Si les peintures de Michel Brouand paraissent abstraites, il y a néanmoins toujours des rappels au réel, au concret (figures, signes et écritures,...). « *J'aime être dans la suggestion, je laisse la porte ouverte au vivant. Le spectateur peut interpréter mes tableaux selon son propre vécu* ».

Les œuvres de Michel Brouand sont exposées en galeries, principalement en France mais aussi aux Etats-Unis ou « *en ligne* » et lors de salons régionaux ou nationaux ou encore dans des lieux patrimoniaux.

L'actualité de ses expositions est disponible sur la page **/michel.brouand.peintre/**. En outre, il participe depuis 2 ans au parcours d'Artistes organisé par l'association Helium en recevant des visiteurs chez lui, dans son atelier. Michel Brouand apprécie particulièrement ces rencontres, les échanges autour de la peinture car « *la peinture c'est aussi du partage et du plaisir* ». ■

+ **Contact :** 06 81 09 39 42
ou michelbrouand@gmail.com

OLYMPIADESSARTS III

Le 12 octobre avait lieu la 3e édition des Olympiadessarts. Une très belle journée avec 8 équipes formidables.

L'esprit sportif était encore une fois au rendez-vous aux Essarts-le-Roi avec des enfants toujours heureux de s'amuser ensemble en découvrant différents sports toute la journée.
Un grand merci aux bénévoles de l'AGSE sections Foot, Badminton, Tennis de table, Tir à l'arc, Golf, sans oublier les autres associations : Essarts Tennis Club, Kourozessarts et Shinku Ryu, mais aussi un invité de marque Rambouillet Rugby.

Evidemment les services municipaux et Rambouillet Territoires étaient aussi présents pour une préparation et une logistique parfaite. Merci... ■

KOUROZESSARTS au 35e Marathon des châteaux du Médoc

Ils étaient 20 au départ ce samedi 7 septembre dans la fraîcheur matinale, encouragés par 13 accompagnatrices et accompagnateurs, après une soirée mémorable au château Larose Trintaudon, pour la traditionnelle « Pasta Party » : des pâtes déclinées en 3 plats en accord avec les vins de la propriété et un superbe feu d'artifice en clôture, le tout en musique avec digestion sur la piste de danse !

Mais rien n'arrête les Kourozessarts. C'est donc avec enthousiasme... ! (Et peut être un peu la boule au ventre) qu'ils se sont lancés dans leurs costumes de superhéros Essartois ! Tout festif qu'il soit, ce marathon avec ses nombreux ravitaillements et dégustations, ses magnifiques propriétés traversées et ses animations, cela reste un peu plus de 42km à courir pour franchir la ligne d'arrivée.

Alors bravo aux 18 « finishers » qui terminent dans les temps impartis et aux 2 abandons sur blessure qui ont pu surmonter leur déception grâce à l'ambiance généreuse habituelle de ce club. ■

Il se passe toujours quelque chose au tennis club des Essarts

Le Tennis Club des Essarts multiplie les actions d'animation pour accueillir ses nouveaux membres, satisfaire ses adhérents historiques et chouchouter ses toutes jeunes pousses qui préparent l'avenir du club.

Des opérations de découverte de notre sport

- Le 7 septembre, à la journée « portes ouvertes », nous avons accueilli plusieurs dizaines de jeunes garçons et filles pour les initier au tennis par des jeux éducatifs et de sensibilisation dans une bonne humeur générale partagée par les parents accompagnant.
- Le 12 octobre nous avons participé aux Olympiadessarts. Près de 50 enfants, ont disputé sur nos courts l'épreuve de tennis parmi la dizaine d'activités proposée. Dans une ambiance sympathique et détendue, l'instinct de compétition était néanmoins bien au rendez-vous.

Des stages d'initiation et de perfectionnement pour les jeunes chaque première semaine des vacances scolaires. Les jeunes en compétition par équipes peuvent également bénéficier d'entrainements et préparations spécifiques avant leurs compétitions.

Les compétitions hivernales ont redémarré en octobre pour les plus de 45 ans (1 équipe femmes et 2 équipes hommes). Nous participons aux Yvelinoises, compétition réservée aux doubles femmes.

Des animations pour nos adhérents avec des offres réservées et des occasions de se retrouver ensemble. Deux braderies en octobre et décembre ont été organisées avec notre partenaire Côté Court . Elles ont permis à nos adhérents de s'offrir ou d'offrir du matériel et des textiles. L'année s'est terminée par la traditionnelle fête de Noël pour les enfants... et les parents.

Enfin, dès le printemps, nos adhérents et compétiteurs pourront se retrouver au sein de notre nouveau club house flambant neuf, grâce à la réhabilitation de l'équipement communal.

+Rendez-vous régulièrement sur notre site **club.fft.fr/essartstennis** pour retrouver toute l'actualité du Club

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Région	121 483,52	50%
Département	72 890,11	30%
Commune	48 593,41	20%
Toral € ht	242 967,04	

La Ronde des Théâtres

Du 6 au 8 mars. Salle polyvalente. Entrée libre – participation au chapeau

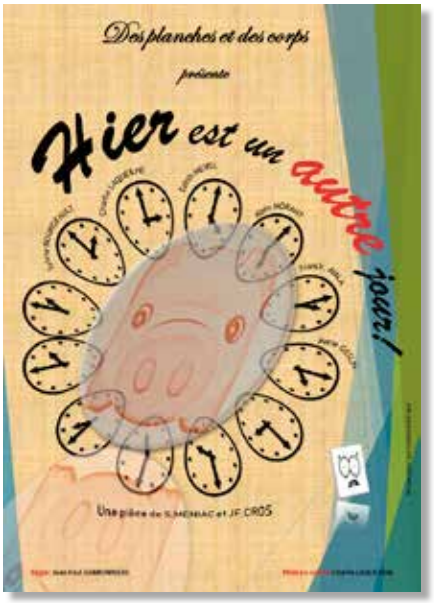

Vendredi 6 mars à 20h30

Des Planches et des Corps présente

HIER EST UN AUTRE JOUR

Comédie de Sylvain Meyniac et Jean-François Cros

Synopsis : Un avocat rencontre un personnage incroyable qui va lui faire vivre une journée de dingue où les mêmes évènements se répètent jusqu'au délire ! ■

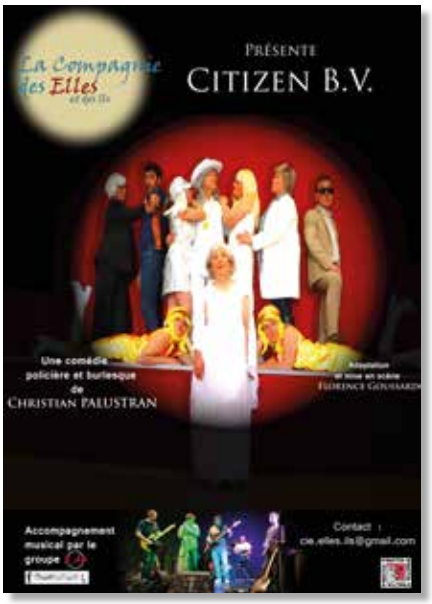

Samedi 7 mars à 20h

La Compagnie des Elles et des Ils présente

CITIZEN B.V. OU LA BARBE VERTE

Comédie policière et burlesque de Christian Palustran. Un spectacle théâtral précédé et accompagné du groupe musical E_da

Synopsis : Une comédie loufoque, truffée de références cinématographiques, de clins d'œil et de symboles… de la musique, de la vidéo, de la danse… et du théâtre ! ■

Dimanche 8 mars à 15h

La Divine Comédie présente

COMME S'IL EN PLEUVAIT

Comédie de Sébastien Thiery

Synopsis : Un soir, Pierre et Laurence trouvent un billet de cent euros dans leur salon, puis plusieurs. Des liasses de billets viennent chaque jour envahir leur appartement… ■

Le festival Odyssées en Yvelines aux Essarts-le-Roi

Le festival Odyssées en Yvelines conçu par le théâtre de Sartrouville et des Yvelines-CDN poursuit sa route pour la 12e édition sur le territoire avec des créations pour les jeunes de 4 à 13 ans. Il s'arrêtera aux Essarts-le-Roi pour les écoles maternelles.

La ville des Essarts-le-Roi est partenaire depuis de nombreuses années. Le spectacle « Frissons » a été sélectionné pour 4 classes des écoles maternelles Romanie et Gallot le lundi 3 février pendant les heures scolaires.

◀ « Frissons », un spectacle qui allie théâtre, danse, poésie et musique. « Un duo de danseurs à la conquête d'une des plus grandes aventures de l'enfance : grandir ».

Le Multi-Accueil se forme à la langue des signes pour mieux communiquer avec les tout petits

Communiquer avec les tout petits grâce à la langue des signes, tel est le projet du Multi-Accueil. Les animatrices de la structure se forment en communication gestuelle avec l'organisme de formation « Nos bébés à portée de mains » à raison de 2 heures par mois.

Grâce à leur formation en langue des signes, les professionnelles du Multi-Accueil vont s'approprier une soixantaine de signes qu'elles pourront ensuite utiliser avec les enfants et les familles. Ce projet a un double objectif : améliorer la compréhension entre les adultes et les enfants préverbaux (qui ne s'expriment pas encore avec des mots) et avoir la capacité d'accueillir un public d'enfants malentendants.

L'introduction de la langue des signes auprès des tout petits est née dans les années 80, aux Etats-Unis. Joseph Garcia, interprète en langues des signes, constate que des enfants entendants avec des parents sourds commencent à communiquer avant les autres. Il met au point la méthode « Sign with your baby » et publie un livre. Depuis, plusieurs études ont renforcé l'intérêt de cette méthode. Elle permettrait, en effet, aux tout-petits de parler plus tôt et d'acquérir un vocabulaire plus riche. En France, la première association de langues des signes pour bébé (« Signe avec moi ») apparait en 2006. Depuis, de nombreuses familles et crèches se sont formées.

La langue des signes est un moyen très intéressant de communiquer avec les bébés qui utilisent les gestes avant de parler. Il est ainsi plus facile pour l'adulte de comprendre les besoins qui se cachent derrière les émotions de l'enfant (colère, tristesse, etc.). Cela permet aussi de diminuer les frustrations réciproques liées à l'incompréhension des messages et d'installer une relation bienveillante avec les enfants.

La langue des signes pratiquée avec les bébés s'adresse aussi bien aux entendants qu'aux non-entendants. Pratiquée dès l'âge de 6 ou 8 mois, les tout-petits peuvent à leur tour signer à partir de 9 à 10 mois. Il s'agit d'un langage de transition qui sert à communiquer avec les bébés avant qu'ils ne puissent parler ou en parallèle de leurs premiers mots. Dans la pratique, on utilise des signes empruntés à la langue des signes française (LSF) et parfois modifiés. Dès qu'un mot est prononcé à l'oral, le signe qui lui correspond est associé. A force de répétition, l'enfant dispose d'un large vocabulaire qui lui permet de s'exprimer et d'être mieux compris par son entourage. Une méthode que les professionnelles du Multi-accueil ont hâte de mettre en pratique ! ■

+ Infos :
www.facebook.com/nbbp2m/

La pause « Histoires du midi » dans les écoles

Depuis 14 ans, de mi-novembre à février, les bénévoles des « Histoires du midi » se déplacent dans les écoles primaires pour partager le plaisir de la lecture et des histoires avec les enfants qui le souhaitent.

Claude, Anne-Marie, Agnès, Brigitte, Christine, Armelle et les bibliothécaires de la bibliothèque municipale se relaient pour intervenir le mardi à l'école Colart et le vendredi à l'école Coudoint. Plusieurs « services » sont proposés aux enfants pour que chacun puisse assister aux lectures avant ou après le déjeuner. Les histoires de princesses, de crocodiles ou les contes permettent aux enfants de passer un moment agréable avant de reprendre les cours. Les bénévoles sont ravis de l'accueil que leur réservent les enfants et de ces temps de partage. Quant aux enfants, ils attendent avec impatience ce moment et en redemandent !

Dans les accueils de loisirs, les enfants ne s'ennuient pas !

Tout au long de l'année, les animateurs des centres de loisirs Gallot et Les Petits Princes ont à cœur de proposer aux enfants des activités de qualité. En voici un échantillon !

Pendant les mercredis et jours de vacances scolaires, de nombreuses activités variées sont proposées aux enfants. Ils participent aux décorations des structures et fabriquent des œuvres qu'ils peuvent rapporter chez eux.
Les Jardins d'Imbermais, France Miniature, Royal Kids et le film d'animation « Abominable » au cinéma étaient les sorties des vacances de la Toussaint. Des journées déguisées pour fêter Halloween ont aussi été organisées.
Enfin, en octobre et début novembre, des rencontres avec le CCAS et l'institut Pierre Boulanger ont offert à chacun des moments conviviaux.
Des rencontres avec des partenaires sont ainsi prévues tout au long de l'année.

Retour sur la Table ronde « Violences dans la cour de récré »

« Si la cour de récré est un espace de socialisation, de partage et de jeux, c'est aussi un espace de violence et d'agressivité ». C'est ainsi que Laetitia Pruvost, psychologue spécialiste de l'enfance, a commencé son intervention lors de la table ronde sur les violences dans la cour de récré le 5 novembre dernier.

Environ 70 personnes ont assisté à la Table ronde animée par Laetitia Pruvost et Katia Landais de la Police Nationale de Rambouillet. Lors de son intervention, la psychologue a défini la violence scolaire et détaillé les différentes formes qu'elle peut prendre (verbale, physique, harcèlement,...). Elle a également présenté les profils des enfants concernés, que ce soient les enfants victimes ou les acteurs/agresseurs. Laetitia Pruvost a ensuite développé les raisons pour lesquelles un enfant devient victime (enfant isolé, ayant peu d'amis, différent de la « norme ») ou agresseur (manque d'empathie, facteurs environnementaux). Katia Landais a complété cet exposé en présentant les recours légaux. Toutes deux ont mis l'accent sur l'importance de la prévention, notamment dans les établissements scolaires. Les participants ont ensuite pu faire part de leurs interrogations ou apporter leur témoignage.

+ Infos : Laetitia Pruvost 07 68 09 29 77
Capitaine Katia Landais Commissariat de Rambouillet 01 30 46 27 54

LES CONSEILS À DONNER AUX ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES :
- Aller chercher de l'aide auprès des adultes
- Eviter de rester seul
- Ignorer l'agresseur ou faire appel à l'humour pour se défendre
- S'affirmer
- Dénoncer : seule la dénonciation permettra d'arrêter les violences !

Les commerçants du marché

Nicolas, caviste ambulant

Passionné par le monde viticole depuis 20 ans, Nicolas Rodrigues a choisi d'en faire son métier en devenant caviste ambulant. Son concept : « Plus besoin d'aller chez le caviste, votre caviste vient à vous ». Nicolas est présent sur le marché des Essarts-le-Roi depuis 3 ans les vendredis et dimanches pour proposer vins, spiritueux, cidres, calva, pommeau... (vente à l'unité ou au carton).
Pour offrir ce qu'il y a de meilleur, le caviste parcourt les régions de France à la rencontre des vignerons récoltants et des petits producteurs artisanaux qui œuvrent dans le respect du terroir. Il sélectionne des produits de qualité qu'on ne retrouve pas en grande surface et qu'il vend à l'unité au marché. Il se déplace également au domicile des particuliers pour qui il organise, sur demande, des dégustations. Ce métier, Nicolas l'a aussi choisi pour le côté relationnel, le rapport « direct ». Il aime accompagner les consommateurs dans leur choix, les conseiller. Le bouche à oreille fonctionne très bien et lui apporte 90 % de ses nouveaux clients.

+ Infos : https://rodrigues-caviste.com/ et https://www.facebook.com/nicorvino/
Contact : nicorvino@outlook.com ou 06 71 76 13 60

Des plats à emporter sur le stand de Gérard

C'est avec le sourire et une bonne dose d'humour que Gérard Azzouni vous accueille tous les vendredis matins depuis 2 ans. Il propose des crêpes, des paninis, des croque-monsieur mais aussi des boissons et du café. Surtout, il concocte chaque semaine un plat différent : tartiflette, paella, couscous,... Il s'adapte à la saison et à ses clients.
La cuisine est sa passion depuis toujours. Autodidacte, il mitonne ses petits plats directement sur son stand avec les produits frais qu'il se procure chez ses collègues du marché. Il n'y a pas de doute, Gérard aime son métier qui allie son amour de la cuisine et son goût du contact. Ses clients sont à 80 % des habitués.

+ Contact : 06 35 92 82 56

Un petit air d'Italie au marché

Lasagnes, coppa, raviolis frais, cannelloni, aubergines farcies, antipasti de légumes et vins italiens, voici des exemples de ce que vous pourrez trouver sur le stand de Bruno D'Andrea les vendredis et dimanches. Bruno importe ces spécialités italiennes (charcuteries, vins,...) directement de sa région natale, les Abruzzes. Quant aux plats frais, ils sont spécialement préparés par Bruno pour les visiteurs du marché.
Ancien restaurateur, Bruno avait le souhait de faire découvrir les produits de sa région, c'est une des raisons pour lesquelles il a intégré le marché des Essarts-le-Roi il y a un peu plus de 2 ans. Il apprécie la liberté de travail que ce nouveau métier lui offre, tout comme le contact avec les clients et l'ambiance conviviale avec les autres commerçants.

+ Infos : brunodabruzzo.webnode.fr
Contact : 06 83 42 40 79 ou cuisto78@gmail.com

De la mécanique à l'électrique

▲ Charles Franklin Kettering

De 1888 jusqu'à la fin du 19e siècle, les caisses enregistreuses se développent et connaissent un grand succès aux États-Unis. John H. Patterson décide de se démarquer de ses concurrents en fabriquant des caisses enregistreuses plus grosses et plus efficaces contre le vol. Au début du 20e siècle fut ajouté aux caisses un tiroir qui s'ouvrait avec un bruit de clochettes, ce qui avertissait le patron de la tenue d'une transaction. Au fil du temps, le design fut repensé et les fonctionnalités des caisses enregistreuses s'améliorèrent. Des bobines en papier sur lesquelles s'inscrivait le détail des transactions s'ajoutèrent aux machines permettant ainsi de vérifier les transactions.

Il faudra attendre 1906 pour connaître la première caisse alimentée par un moteur électrique. C'est **Charles Franklin Kettering**, ingénieur pour le compte du *National Cash Register Compagny* qui supervisa le développement de la **caisse enregistreuse électrique**. Cette conception innovante augmenta la vitesse d'encaissement et permit d'imprimer des tickets de caisse. L'apparition de ces premières machines électroniques constitua une première révolution technologique, à la fin des années 1960, au Japon et en Europe.

La fin du 20e siècle est marquée par la numérisation et le développement des caisses sur ordinateur. À cette époque, 80 % des commerces dans le monde sont équipés de caisses enregistreuses numériques.

Les premières caisses enregistreuses étaient en bois et il fallait écrire le montant de la vente avec un crayon sur une bande de papier.
Plus tard, elles étaient en bronze avec un fonctionnement d'abord à drapeaux puis plus tard à rouleaux pour afficher les montants !
Avec leurs styles empire, art nouveau, art déco, elles n'étaient pas seulement fonctionnelles, mais elles étaient belles ! ■

> « Au début du 20e siècle fut ajouté aux caisses un tiroir qui s'ouvrait avec un bruit de clochettes »

> « Cette conception innovante augmenta la vitesse d'encaissement et permit d'imprimer des tickets de caisse »

Agir ensemble

Dans la perspective des élections municipales des 15 et 22 mars 2020,
le groupe Agir Ensemble a décidé de ne pas publier de tribune dans ce bulletin municipal.

VOS ÉLUS AGIR ENSEMBLE

Anne Cagin

Valérie Jaffre

Jean Le Ven

Claire Montagnon

Site « Agir Ensemble » : http://www.essartsagirensemble.fr/

Texte des élus d'opposition Claude Guilbert et Françoise Belli

En cette nouvelle année nous aimerions faire un retour sur cette fin de mandature. Toutes ces belles promesses faites par le candidat, M Raymond Pommet et son équipe, pendant la campagne électorale n'auront pas été tenu.
(Dépenses non maitrisées, propreté de la commune, amélioration du cadre de vie ...)

En revanche ce qui a été tenu c'est l'absorption de la Communauté de commune des Etangs non endettée par la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires qui aujourd'hui coûte aux Essartoises et Essartois.

Nous avons un maire peu présent pour ces administrés mais toujours plein de promesses et rejetant très facilement la faute sur les autres pour se justifier.
Après cette trêve de fin d'année où nous avons été de tout cœur avec vous, nous allons reprendre notre travail et continuer à vous représenter en restant à vos côtés.
Nous allons vous souhaiter une bonne année qui nous espérons vous apportera bonheur et réussite au quotidien.

Françoise BELLI et Claude GUILBERT, vos élus avec vous.

Claude Guilbert

Françoise Belli

Les activités d'I2A

Au forum des associations, I2A a présenté ses activités nombreuses et variées : anglais, couture, initiation piano, dessin et modelage, tapisserie, peinture et arts graphiques, encadrement, gym bien-être, yoga, sophrologie, danse moderne (enfants et adultes), zumba, randonnée (deux niveaux) et œnologie.

La nouvelle activité « anglais », qui ouvrait, a remporté un vif succès ainsi que les activités zumba et gymnastique bien- être.

De nouvelles personnes se sont inscrites pour la randonnée du mardi. Pour la première randonnée de l'année, la rentrée des classes ayant eu lieu, nous étions assez nombreux : les grands-parents étaient libres ! Nous avons traversé l'étang de Coupe Gorge presqu'à sec.

Parmi les autres activités proposées par l'association, l'atelier tapisserie permet aux adhérents de créer de superbes réalisations.

Cap ou pas Cap

Le projet d'Elisabeth Le Goff de participer au Trophée Roses des Sables en octobre 2020 (voir le magazine n°20) se poursuit avec un léger changement au programme.

En effet, Elisabeth a une nouvelle coéquipière, Hélène Bertrand.

Pour continuer de suivre l'aventure : www.facebook.com/capoupascap2020

Pour participer à la campagne de collecte de dons : www.helloasso.com/associations/cap-ou-pas-cap-2020

Elisabeth et sa coéquipière Hélène

Véligo location, adoptez une nouvelle mobilité !

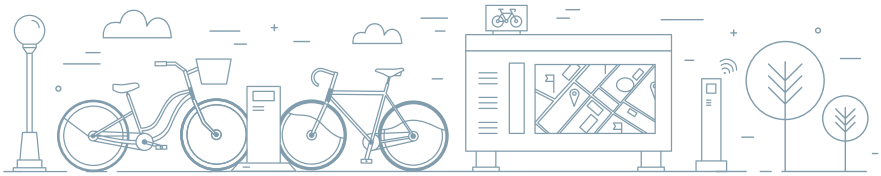

VÉLIGO LOCATION : POUR 40 EUROS PAR MOIS[1] PENDANT SIX MOIS[2], DÉCOUVREZ LES JOIES DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Du nouveau pour toutes celles et ceux qui sont tentés par le vélo à assistance électrique, et qui auraient besoin d'une période d'essai avant de l'adopter pour toujours ! Dès à présent, les Franciliens peuvent bénéficier de Véligo Location pour leurs déplacements quotidiens en Île-de-France. Ce nouveau service inclut la location d'un vélo à assistance électrique et son entretien, et ce, pour 40 euros par mois[1] maximum, avec une possible prise en charge des employeurs à hauteur de 50 %.

Véligo Location est bien plus qu'un service, c'est un mode de vie pour tous ceux qui souhaitent se déplacer en toute tranquillité et sans polluer. Proposé par Île-de-France Mobilités dans le cadre du plan de développement de l'usage du vélo dans les trajets du quotidien, il offre un service de location longue durée avec assistance et permet de découvrir l'usage du vélo à assistance électrique.

Depuis le 11 septembre 2019, 10 000 vélos sont progressivement disponibles à la location en longue durée dans toute la région. À terme, le parc pourra atteindre 20 000 vélos, ce qui fera de Véligo Location « le plus large service de location de vélos à assistance électrique proposé au monde », comme l'a indiqué Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités.

L'offre Véligo Location est disponible partout en Île-de-France. Pour le récupérer, les Franciliens ont le choix entre venir le chercher dans l'un des 250 points de location – aux Essarts-le-Roi au bureau de Poste, 5 avenue de la Gare – ou le faire livrer directement sur le lieu de leur choix comme leur domicile ou leur lieu de travail.

Pour s'abonner, les Franciliens peuvent s'inscrire sur le site Internet veligo-location.fr pour louer le vélo pour une durée de six mois[2] à un tarif de 40 euros par mois[1], comprenant la réparation et l'entretien du vélo. L'abonnement mensuel peut être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur.

Ce nouveau service est cofinancé par Île-de-France Mobilités et la Région Île-de-France et opéré par Fluow, un groupement d'entreprises françaises au service de la mobilité active (La Poste, Transdev, Vélogik et Cyclez).

POUR ALLER PLUS LOIN :
À propos d'Île-de-France Mobilités
Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance les transports publics, les nouvelles mobilités et les mobilités durables pour tous les Franciliens. Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures, etc.), investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Elle décide et pilote les projets de développement des réseaux et de modernisation de tous les transports, dont elle confie l'exploitation à des transporteurs. Présidée par Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités est composée de la Région Île-de-France et des huit départements franciliens et porte ainsi la vision de l'ensemble des transports d'Île-de-France (train, RER, métro, tramway, T Zen et bus).

+ https://www.iledefrance-mobilites.fr/

(1) Location, réparations d'usure normale et garantie constructeur. Hors accessoires et services en option.
(2) Six mois ferme, renouvelable une fois pour trois mois ferme. Réservé aux particuliers franciliens.
Rétraction possible durant les 14 premiers jours calendaires suivant la date de souscription du contrat.
Contrat de location longue durée de vélo à assistance électrique souscrit en ligne uniquement.

Cadastre solaire : estimez le potentiel solaire de votre toiture

Pour accélérer sa transition énergétique, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a investi dans un nouveau service à destination des habitants, des entreprises et des collectivités des 53 communes du Parc, Villes-portes et Communes associées, qui seraient intéressés par l'installation de panneaux solaires.

L'objectif est simple : permettre aux habitants du territoire de réfléchir à un projet solaire en ayant tous les éléments en main grâce à une information claire et un accompagnement objectif. Plutôt que de laisser les particuliers seuls face aux propositions commerciales diverses et variées, basées sur des projections économiques pas toujours vérifiables, le cadastre solaire permet d'accéder à des données publiques et indépendantes afin de pouvoir personnaliser des simulations de consommation et des comparatifs techniques et financiers.
Il s'agit d'une plateforme web développée en collaboration avec In Sun We Trust qui permet :

- De tester le potentiel solaire de leur bâtiment grâce à une technologie 100% française basée sur des données de la NASA, de Météo France, de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et des algorithmes des Mines ParisTech ;
- De bénéficier gratuitement d'un accompagnement par des experts en énergie solaire de la première estimation jusqu'à 1 ans après l'installation.
- D'être mis en relation avec des installateurs de la région, labellisés « RGE » et retenus pour la qualité de leur expérience ainsi que leurs prix compétitifs.

*+ d'infos : **https://parc-naturel-chevreuse.insunwetrust.solar/***

État civil

Nous rendons hommage ici, à nos administrés.

Bienvenue à :

- Emy De Andrade le 30/08
- Lisa Martinez le 01/09
- Théo Jouault le 10/09
- Lucca Rolinho Tournillon le 13/09
- Inês Fernandes le 17/09
- Rayen Horrigue le 18/09
- Louna Pawelec le 18/09
- Kara Beucher Arteaga le 23/09
- Novak Radovanovic le 24/09
- Manon Schilling le 06/10
- Mateja Drumic le 06/10
- Sylas Dumas Schouleur le 17/10
- Andrea Saldana le 22/10
- Gabriel Nikolic le 26/10
- Tyago Antunez Lanchas le 26/10
- Amélia Prévost le 27/10
- Mathieu Spinassou le 29/10
- Alyssa Ouhamenni le 31/10
- Candice Petitjean le 11/11
- Eva Pinto e 13/11

Félicitations à :

- Florian Moulin et Flore Devaux le 21/09
- Florent Rigalleau et Alice Bouttefroy le 11/10

Ils nous ont quittés :

- Catherine Griveau épouse Renault le 19/09
- Serge Le Bellégo le 01/10
- Gloria Alves Da Costa épouse De Oliveira Couto Pedrosa le 20/10
- Maxime Lanoé le 28/10
- Patrick Reynaud le 02/11
- Liliane Lachaud épouse Thiry le 06/11

A NOTER !

Suite à une parution dans un magazine précédent, les podologues des Essarts-le-Roi, Charlotte Mangelle et Claire Lodolo, tiennent à préciser que leur profession leur permet de réaliser des semelles orthopédiques sur-mesure.

AGENDA & ÉVÉNEMENTS

FÉVRIER

Samedi 1er février
11H30 : CONTES MUSICAUX
Interprétés par AIDEMA
Bibliothèque - Entrée libre
17H : TRAIL'O NOCTURNE DU CASTOR ORGANISÉ PAR GO78
Stade Gallot
Sur réservation : www.go78.org
LOTO DU LIONS CLUB
Salle polyvalente

Mercredi 5 février
10H30 : AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans
Bibliothèque – Entrée libre

Samedi 8 février
11H : ATELIER « TÂCHES CRÉATIVES »
A partir de 4 ans
Bibliothèque – Sur réservation au 01 30 46 48 88 ou bibliotheque-accueil@essarts-le-roi.org

Mercredi 12 février
14H30 ET 16H : ATELIERS AQUARELLE
A partir de 6 ans
Bibliothèque – Sur réservation
14H30 : APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
Tous publics
Bibliothèque – Entrée libre

Vendredi 14 février
16H : CERCLE DE LECTURE
Adultes
Bibliothèque – Entrée libre

Mercredi 19 février
10H30 : AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans
Bibliothèque – Entrée libre
14H30 : APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
Tous publics
Bibliothèque – Entrée libre

Samedi 22 février
10H30 : RACONTE-MOI DES HISTOIRES
0-6 ans
Bibliothèque – Entrée libre

MARS

Du 6 au 8 mars : Ronde des Théâtres
Salle polyvalente - Participation au chapeau

Vendredi 6 mars
20H30 : HIER EST UN AUTRE JOUR

Samedi 7 mars
20H : CITIZEN B.V.

Dimanche 8 mars
15H : COMME S'IL EN PLEUVAIT

Mercredi 4 mars
10H30 : AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans
Bibliothèque – Entrée libre

Mercredi 11 mars
14H30 ET 16H : ATELIERS BD
A partir de 8 ans
Bibliothèque – Sur réservation

Vendredi 13 mars
16H : CERCLE DE LECTURE
Adultes
Bibliothèque – Entrée libre

Vendredi 13 mars
20H : CONFÉRENCE «SI J'ÉTAIS UN HOMME»
Proposée par l'association ContreChamps
Bibliothèque - Entrée libre

Samedi 14 mars
11H : CAFÉ BD
Ados/Adultes
Bibliothèque – Entrée libre

Dimanche 15 mars
8H-20H : 1ER TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Mercredi 18 mars
10H30 : AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans
Bibliothèque – Entrée libre

Samedi 21 mars
10H30 : RACONTE-MOI DES HISTOIRES
0-6 ans
Bibliothèque – Entrée libre
14H : APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
Tous publics
Bibliothèque – Entrée libre

Dimanche 22 mars
8H-20H : 2E TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Vendredi 27 mars
20H : PROJECTION DU FILM «VICTOR VICTORIA»
Proposée par l'association ContreChamps
Bibliothèque - Entrée libre

AVRIL

Mercredi 1er avril
10H30 : AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans
Bibliothèque – Entrée libre

Mercredi 8 avril
14H30 : APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
Tous publics
Bibliothèque – Entrée libre

Vendredi 10 avril
16H : CERCLE DE LECTURE
Adultes
Bibliothèque – Entrée libre

Mercredi 15 avril
10H30 : AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans
Bibliothèque – Entrée libre
14H30 : APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
Tous publics
Bibliothèque – Entrée libre

Samedi 18 avril
10H30 : RACONTE-MOI DES HISTOIRES
0-6 ans
Bibliothèque – Entrée libre

Samedi 25 avril
11H30 : CONTES MUSICAUX
Interprétés par AIDEMA
Bibliothèque - Entrée libre

+ Vous pouvez retrouver tous les événements dans l'Agenda mensuel à retirer chez les commerçants ou sur le site de la commune : **www.essarts-le-roi.org/agenda**

Mairie

01 30 46 48 84

- **Horaires d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 11h45 et 13h45 à 17h30. Jeudi : Fermée. Samedi (01/02, 07/03 et 25/04) : 9h à 12h.
- **Service Réglementation** 01 30 88 60 25 reglementation@essarts-le-roi.org
- **Service Enfance jeunesse** scolaire@essarts-le-roi.org
- **Bibliothèque** 01 30 46 48 88 bibliotheque@essarts-le-roi.org
- **CCAS** ccas@essarts-le-roi.org